

N/REF : 3/02/2025 14H43 C:000053 I:02684
V/REF : AC/C11753
V/Email reçu le Lundi 03/02/2025 a 14H43

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. THE
IMMEUBLE : TERRAS.D'HELIOS -THE
1/7, RUE DES GLENAN
.
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 19 Mars 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 20 GLENAN - SOUS SOL
MOTIF : POMPAGE LOCAL SURPRESSEUR AU SOUS SOL DU N°20
PORTE DE DROITE AU FOND
Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

INTERVENTION DU 03/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE DE 20M3 D'EAU DANS LE LOCAL SURPRESSEUR
NETTOYAGE CHANTIER
INTERVENTION REPLANIFIÉE LE 05/02 AVEC DEUX 4X4

INTERVENTION DU 05/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
POMPAGE LOCAL SURPRESSEUR 15M3 2 4X4
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 07/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONSTAT : POMPE DE RELEVAGE HORS SERVICE
REMISE EN FONCTIONNEMENT DE LA POMPE
CONSTAT : LE FLOTTEUR NE MONTE PAS MAIS DESCEND BIEN QUAND IL N'Y A PLUS D'EAU
PRÉVOIR L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER AFIN DE CONTRÔLER LA POMPE ET LE FLOTTEUR
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 05/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE LA POMPE

POMPE EN FONCTION MAIS LE FLOTTEUR EST CASSÉ
PREVOIR LE REMPLACEMENT
DEVIS A VENIR

OBSERVATIONS : NR LGESTION Email envoyé le 24/02/25 a 11H28 Mme A. CASAERT

2402 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 07/02 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.

AT LGESTION Email envoyé le 07/02/25 a 16H19 Mme A. CASAERT

0702 : PRÉVOIR L'INTERVENTION D'UN PLOMBIER AFIN DE CONTRÔLER LA POMPE ET LE FLOTTEUR. DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,
AT LCOMPTER Email envoyé le 05/02/25 a 16H50 Mme A. CASAERT

MG LCOMPTER Email envoyé le 04/02/25 a 09H33 Mme A. CASAERT

Suite a donner : OUI. Le 05/03/2025 a 17:32

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
3,00	Pompage a l'heure le 03/02	1	163,64		490,92
5,00	Pompage a l'heure le 05/02	2	163,64		818,20
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU 07/02	4	50,00		100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	4	20,00		20,00
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 05/03	6	50,00		100,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
20,00	Traitement déchets	1	25,03		500,60
15,00	Traitement déchets	2	25,03		375,45
TOTAL H.T.					2405,17
T.V.A. a 10,00%					240,51
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>2645,68</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

